

Jean Frédéric Bouchet

Vers une communauté d'expérience

Pour commencer, je voudrais vous dire combien je suis honoré de participer à cet après-midi sur ce thème si important, central pour une école de psychanalyse, puisque l'École instaure entre ses membres, écrit Lacan dans la « Proposition du 9 octobre 1967 », une communauté d'expérience qui vise à dissiper l'ombre épaisse qui recouvre « le réel en jeu dans la formation même du psychanalyste ». Il met en évidence par ce signifiant « communauté d'expérience » ce qui échappe au dit mais non au dire.

Dans une école, la passe concerne tous les membres et pas seulement ceux qui, à des titres divers (passants, passeurs, membres du cartel), participent à la procédure puisque « ses résultats doivent être communiqués ». L'objectif de cette rencontre vise à y contribuer.

Bien qu'ayant participé à deux cartels de la passe à l'EPFCL l'année dernière et il y a déjà bien longtemps à ceux de l'ECF – des cartels qui, de plus, ont procédé à des nominations d'anaystes de l'École (AE) –, cette question reste toujours en partie voilée et à retravailler. Ma participation aujourd'hui m'a permis de me remettre à l'ouvrage, mais non sans embarras. Il s'agit de reprendre dans un après-coup ce qui s'est passé, qui est voué à l'oubli, tout en faisant le deuil d'un savoir théorique nécessaire mais non suffisant. Ce double mouvement n'est pas sans rapport avec celui de la passe et rend l'exercice difficile.

De ces expériences, n'ai-je pourtant pas constitué un savoir ? Cela reste vraiment pour moi une question, et si savoir il y a, je suis confronté à son insuffisance et à deux écueils : le silence et l'ignorance. Cela ne doit pas vous surprendre puisque la nomination parle sur le passage du passant au psychanalyste, et que le séminaire d'école, dont le sujet est toujours la formation du psychanalyste, travaillait l'an dernier sur le « ne pas penser » par lequel le

psychanalyste opère, et sur la nécessité de situer son acte de la topologie de l'objet *a*.

Alors, que peut-il s'en transmettre dans la passe ? Comment en rendre compte après coup, et penser les effets de ce passage sans abus de sens ?

L'an dernier, lors d'un après-midi à l'école, je m'y étais déjà essayé. J'avais exposé le travail du cartel, les effets et l'analyse de la transmission des passeurs qui nous avait conduits à supposer le passage à l'analyste et à proposer une nomination. J'avais tenté sur ce mode de transmettre la marque, la trace topologique de l'acte que je supposais repérable. Y suis-je parvenu est une autre affaire, mais c'était mon idée.

En relisant ce texte pour raviver ma mémoire, j'ai été très étonné d'y retrouver la nécessité pourtant évidente que j'y avais écrite, celle de poursuivre ce travail par la topologie que Lacan nous enseigne, particulièrement dans « L'étourdit ». J'avais supposé que la transmission dans ce cas avait pu se faire par la fonction de doublure du passeur qui présentifiait en quelque sorte au cartel l'étoffe de l'acte, à condition de rapporter cette image non au vêtement mais à la topologie de ce passage présentifié par lui, comme en pointillé. Ce qui me surprend, c'est d'avoir oublié que je l'avais écrit, alors que je l'ai travaillé dans le séminaire d'école. J'y ai étudié les rapports de l'acte et du dire de l'analyste par la topologie qui ne vont pas l'un sans l'autre, sous le titre : « Ça ne va pas sans la topologie ».

L'oubli de ce lien se redouble d'un autre. Pour préparer cette intervention, j'ai bien sûr relu beaucoup de textes sur la passe, mais je n'ai pas retrouvé le rapport du cartel B des années 1992-1994 auquel j'ai participé à l'ECF. Constatant que je n'arrivais pas à mettre la main dessus, j'ai décidé d'abandonner cette recherche, pensant que c'était peut-être mieux pour qu'il en résulte une solution de continuité.

Je vais maintenant dire quelques mots de la composition internationale des cartels de la passe auxquels j'ai participé. Cette composition nécessite une certaine adaptation pour ne pas se confronter à de multiples blocages, vu la difficulté de se réunir – malgré les transports aériens, les océans ne se traversent pas tous les jours.

Le premier cartel auquel j'ai participé n'a pas pu se réunir aux Journées internationales de Buenos Aires bien que tous les membres aient été présents, le financement du voyage de certains passeurs n'ayant pas été résolu. Il était nécessaire que le cartel se réunît dès la rentrée de septembre, mais comme le membre d'Amérique du Sud ne venait à Paris qu'en décembre, il avait accepté de permuter avec un Italien. Ce cartel a entendu cinq passes. En décembre de la même année, il est apparu nécessaire de se réunir de nouveau pour entendre une passe qui ne pouvait attendre la mise en place de la nouvelle Commission internationale de la garantie. Le membre d'Amérique du Sud était là, c'était le deuxième cartel auquel j'ai participé.

Maintenant, j'en viens à la question essentielle : qu'est-ce qui peut convaincre le cartel de ce qu'il y aurait du psychanalyste ou, tout au moins, de son émergence possible ? Tous les passants dont nous avons écouté le témoignage ont la conviction plus ou moins assurée qu'ils témoignent d'une fin d'analyse. Le cartel va essayer dans chaque cas d'entendre comment elle s'est établie, et surtout ce qu'ils en transmettent. La logique des deux n'est pas tout à fait la même :

– la conviction, fût-elle intime, ne fait pas preuve, car elle cherche à s'établir sur une logique qui passe sous silence sa propre faille. Elle force l'écoute du cartel sur sa mise en forme, sur sa construction pour en saisir les étapes, mais elle voile ce qui pourrait nous assurer de son rapport au réel. Ce qui échappe au dit, ce réel que serre le dire, exige davantage une démonstration puisqu'il n'existe que comme limite, du fait de son appartenance à la catégorie de l'impossible ;

– la transmission vise à cette démonstration. Le mot « transmission » signifie trajet, traversée, passage, qui se construit ici sur la topologie de l'objet dont le sujet est l'effet. C'est une solution de continuité tout à fait singulière entre deux structures, où la coupure du dire de l'analyste est ce passage de l'une à l'autre. Pour cette démonstration du réel en jeu, un support est nécessaire : c'est la fonction du passeur, comme sont nécessaires dans la théorie le mathème et la topologie. Le cartel devra repérer comment le passeur s'y prête, puis, dans son élaboration, en éprouver la validité, c'est-à-dire comment cela s'articule en chaîne de lettres.

Suivant les passes, toujours singulières, l'accent sera mis sur la modification de structure et ses effets ou sur le nouage borroméen, sur le passage au symptôme comme fonction et non plus comme usage, c'est-à-dire le changement de la fonction du père. Dans tous les cas, pour le cartel, les effets sur le sujet et sur sa pratique d'analyste sont nécessaires pour en éprouver rigoureusement la logique.

Tous les passants témoignent qu'il y a eu de l'analyse et souvent des modifications très importantes dans leur fonctionnement, mais leur conviction d'une fin d'analyse n'atteint pas toujours ce franchissement nécessaire de l'intime conviction à la transmission. Il peut rater de leur fait, de celui des passeurs ou de celui du cartel.

Dans la procédure de la passe, il apparaît qu'il ne s'agit pas du seul savoir issu de la cure. Il s'agit d'un dispositif qui est là comme vérification et qui permet au passant de se confronter à la transmissibilité de bouts de savoir particuliers, par où se révèle le réel en jeu dans la formation du psychanalyste. Un sujet qui a découvert la structure de sa division et la fonction logique de l'objet dans cette division peut, dans cette procédure, remettre en jeu ce savoir, transmettre un point de non-savoir exclu de l'Autre du signifiant, alors que le détachement qui s'est produit par rapport à la fixité de jouissance du fantasme est voué à l'oubli.

Dans la théorie, la topologie et l'écriture du mathème permettent de cerner l'objet sur son mode inatteignable et non par sa consistance imaginaire. Le mathème est l'écriture du pas-tout transmissible. Qu'en est-il dans le témoignage à partir des changements de position du sujet à l'égard de l'Autre et à l'égard de la jouissance ?

Face à cette question, j'ai été très intéressé par l'article de Michel Bousseyroux, « Le nœud de la passe », qui l'aborde par la topologie. Vous l'avez certainement lu dans le *Mensuel* puisqu'il concerne ces journées. Il nous présente à partir du nœud de l'affiche une topologie convaincante, due à l'interchangeabilité des deux classes d'équivalence de ce nœud qui est une représentation de la chaîne de Whitehead. Il me semble qu'il permet d'aborder la passe à la fois comme moment de la cure et comme procédure, puisque cette interchangeabilité est reproductible. Elle peut alors être remise en jeu dans la procédure non sur le mode d'une répétition, mais sur celui d'une vérification de ce moment. On saisit alors combien est

nécessaire, pour que le passeur s'en fasse le support, qu'il soit dans un temps particulier de sa cure pour ne pas figer cette interchangeabilité par la fixité de son propre fantasme.

Justement, la possibilité de ce repérage manque dans un certain nombre de témoignages, mais ils n'en demeurent pas moins d'une grande valeur, riches en enseignement. Dans ces cas, la transmission porte sur le travail de l'inconscient, les effets indéniables qui en découlent, la chute des identifications et parfois de l'identification phallique ; mais de la chute de l'objet, le cartel ne peut en repérer les effets pour le sujet. Assez souvent, il arrive que le passant amène un rêve comme preuve ultime.

L'un de ces rêves a particulièrement intéressé le cartel, puisqu'il présentait véritablement « sur un plateau » la fin de la cure par la séparation de la castration et de l'objet. Mais ce rêve ne venait-il pas encore satisfaire le désir du passant ? Dans son travail, le cartel n'a trouvé aucun élément pour trancher. La discussion nous a fait plutôt supposer que ce rêve satisfaisait toujours le fantasme et n'était qu'une représentation. Dans la réponse, le cartel a souligné que ce témoignage était plein de promesses mais a mentionné son attente de quelque chose d'autre dans le rapport du sujet au réel.

Dans tous ces cas, le cartel est très attentif aux termes de la réponse. Toujours courte, elle vise avec concision à dire un point précis qui a mobilisé l'intérêt du cartel, mais aussi ce qui lui a manqué pour conclure à la nomination d'AE.

En ce qui concerne le témoignage qui a conduit le cartel à proposer le passant comme AE, j'ai fait le choix de vous transmettre les temps logiques de cette décision pour présenter au plus près ce qui peut en être dit. Mais afin que ce retour garde toute sa rigueur, il est nécessaire de lui intégrer deux scansion suspensives. Je vous rappelle la valeur que leur accorde Lacan, dans son article « Le temps logique ¹ » :

– d'abord, « elles ne jouent ce rôle, en effet, qu'après la conclusion du procès logique puisque l'acte qu'elles suspendent manifeste cette conclusion même » ;

1. J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion anticipée », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 197-213.

– et aussi « deux scansions sont nécessaires pour la vérification des deux laps qu’implique la seconde et seule valable ». Le retour nécessaire du second sur le premier le valide.

1° *L’instant du regard* ne peut être partagé, il est propre à chacun des membres du cartel. C’est celui où il a décroché dans son écoute de la transmission du passeur, et dans sa solitude a été surpris par ce qui lui échappait.

Il est suivi d’une première scansion suspensive dans laquelle chacun cherche le positif dans ce qui lui échappe, mais il ne peut y répondre. Il ne pourra chercher sa vérification que dans une élaboration commune avec les autres membres du cartel.

2° *Le moment de comprendre* est le travail du cartel. La surprise se redouble d’une autre, quand tous réalisent que ce moment s’est produit pour chacun, au même instant. Il leur est nécessaire maintenant, pour saisir ce qui en a été la cause, de le situer dans son rapport à la logique de la cure, mais aussi de le rapporter à la fonction de ce passeur qui l’a produit.

Les éléments de la cure nous font supposer qu’il a été provoqué par la fonction du passeur qui s’est présentifié au cartel comme support de ce moment particulier où, pour le passant, le reste de l’amour pour le père remis en jeu dans la procédure (effet de passe) ne faisait plus voile. Se passer du père, ne plus être confronté à la nécessité de faire tomber un homme ou de le sauver, s’accompagne de la révélation de la tromperie maternelle et de la rencontre possible avec une identité de jouissance ignorée jusque-là. La formulation énigmatique de la demande d’entrée dans la procédure pour ce passant qui s’était imposée comme « coupure signifiante nécessaire pour que ça s’éclaire de l’effet d’être psychanalyste » se lève.

Alors que nous avons d’abord pensé que le passeur avait pu faire obstacle, il nous apparaissait maintenant plutôt comme soulignant en pointillé ce qui s’était passé, pour nous donner ainsi une lecture possible de ce franchissement.

Mais une deuxième scansion suspensive s’imposait avant de conclure. La répétition est nécessaire pour donner toute sa valeur de certitude anticipée à la première. Elle s’est faite auprès de l’autre passeur : avait-il repéré quelques effets de sa question sur le père qui avait permis cette remise en jeu afin que cette passe ne soit pas

seulement le récit de la cure et de sa construction, mais ce nœud dont un passeur s'est fait le porteur ?

3° *Le temps de conclure* a été le pari de la nomination.

Il me semble que ces deux abords, logique et topologique, pour serrer et enserrer ce qui échappe aux dits sont nécessaires pour la décision du cartel. Sans eux, par exemple, la phrase de Lacan sur le passage du psychanalysant au psychanalyste qui « a une porte dont ce reste qui fait leur division est le gond, car cette division n'est autre que celle du sujet, dont ce reste est la cause ² » m'échappe complètement par le tourbillon que provoque sa lecture.

2. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 254.